



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 18 novembre 2020

26 AESH de l'académie de Lyon menacé-e-s de licenciement : c'est inadmissible, aucune sanction pour nos collègues !

Vendredi 27 novembre 2020, 26 collègues accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap vont passer en conseil de discipline suite à la demande de licenciement faite par l'académie. Il leur est reproché de ne pas avoir signé l'avenant à leur contrat modifiant leur lieu d'affectation pour la mise en place des PIAL.

La gestion catastrophique du déploiement des Pôles inclusifs pour l'accompagnement localisé laisse s'installer de grandes disparités d'une académie à l'autre. Alors que dans l'Académie de Lyon on cloue des collègues au pilori, ailleurs aucun avenant n'a été présenté depuis le mois de septembre.

SUD éducation apporte tout son soutien aux 26 collègues victimes de cette répression et réclame à ce qu'aucune sanction ne soit prise.

Alors que la mise en place des PIAL, ajoutée à une précarité entretenue avec soin par le ministère, fait monter la colère chez les AESH, l'administration tente de les mettre au pas.

À travers les PIAL les AESH sont devenu-e-s la variable d'ajustement de l'école inclusive : multiplication des lieux de travail et du nombre d'élèves accompagné-e-s, changements d'accompagnement à la volonté des petit-e-s chef-fe-s, etc. Les AESH et les élèves payent le manque de main d'œuvre du à la précarité.

SUD éducation appelle les collègues à se mobiliser en soutien aux 26 AESH menacé-e-s : motions et actions de soutien, débrayages, etc.

Aucune sanction contre nos collègues, abandon des PIAL, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

